

Objectif de gestion du fonds

Réalisation de plus-values via des prises de participation dans des PME régionales situées dans la zone géographique constituée par les régions Ile-de-France (composée des départements de Paris, Seine-et-Marne, Yvelines, Essonne, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne, Val-d'Oise), Bourgogne (composée des départements de l'Yonne, la Côte-d'Or, la Nièvre et la Saône-et-Loire), Rhône-Alpes (composée des départements de l'Ain, l'Ardèche, la Drôme, l'Isère, la Loire, le Rhône, la Savoie et la Haute-Savoie), et Provence-Alpes-Côte d'Azur (composée des départements Alpes-de-Haute-Provence, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse) pour au moins 90% du montant des souscriptions reçues.

Le Fonds est investi dans des titres de sociétés non cotées, et cotées de petite capitalisation, éligibles à l'actif des FIP. Il investit sur tout type de secteurs en privilégiant les secteurs en fort développement (selon l'analyse de la société de gestion), avec des investissements généralement compris entre 100 000 euros et 1 500 000 euros. Le Fonds effectue principalement des investissements de type croissance externe, capital développement ou capital transmission c'est-à-dire des investissements dans des entreprises sélectionnées pour leur maturité, leur rentabilité et leurs perspectives de croissance.

Principaux risques supportés par le fonds

Risque de perte en capital, risque de crédit, risque lié aux obligations convertibles, risque de taux, risque actions, risque lié aux investissements en actions de petites capitalisations, risque de liquidité, risque lié à l'évaluation des titres non cotés (l'ensemble des risques est disponible dans le règlement)

Caractéristiques du fonds

Forme juridique : FIP

Société de gestion : Odyssee Venture

Commercialisateur : Union Financière de France Banque

Durée de vie : 7 ans, éventuellement prorogeable jusqu'à 2 fois 18 mois soit jusqu'au 31/12/2025 au plus tard

Code ISIN : FR0012881647

Date de création : 31/12/2015

Fréquence de valorisation : Mensuelle
dernier jour ouvré du mois

Frais de gestion max du fonds (1) : 3,60 % TTC

Éligibilité fiscale : IR (18% de réduction à la souscription)
ISF (45% de réduction à la souscription)

(1) Hors frais de Commissaire aux comptes, du Dépositaire, de la gestion du passif et de gestion administrative et comptable versés directement par le Fonds

Commentaire du gérant

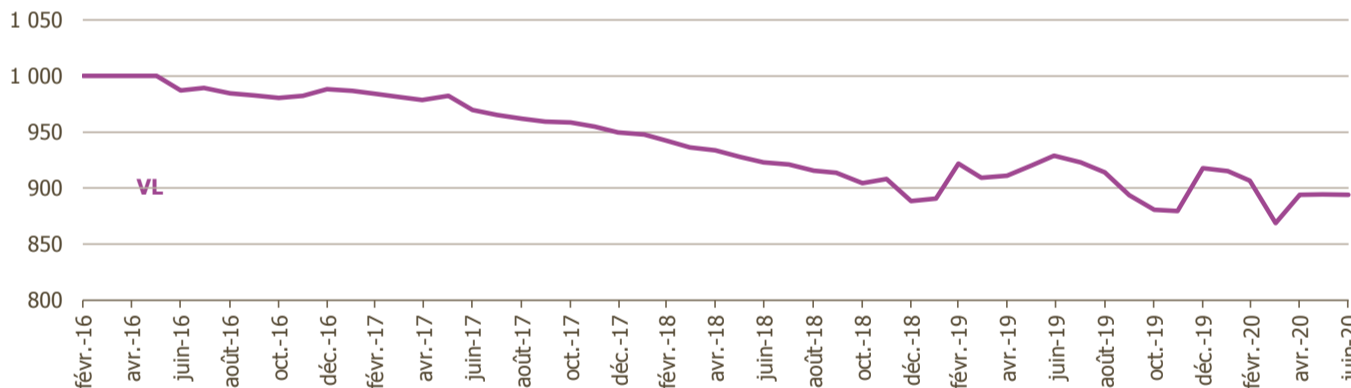
Le FIP UFF MULTICROISSANCE 2 a clôturé sa période d'investissements le 31 août 2019. Dès lors, votre Fonds est entré dans une période de gestion et d'arbitrage de ses participations.

Au cours du trimestre, la cession des participations PROXEM à Dassault Systèmes et INOPS à Freelance.com ont été réalisées. Elles expliquent l'essentiel de la performance du trimestre, et ont compensé les 3 provisions partielles passées sur le portefeuille en lien avec la crise sanitaire.

Valorisations et remboursements

(source société de gestion)

Valeur liquidative depuis l'origine (hors réduction d'impôts)



Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs et ne sont pas constantes dans le temps

Remboursements partiels effectués

Date Montants

Aucun remboursement partiel effectué à ce jour

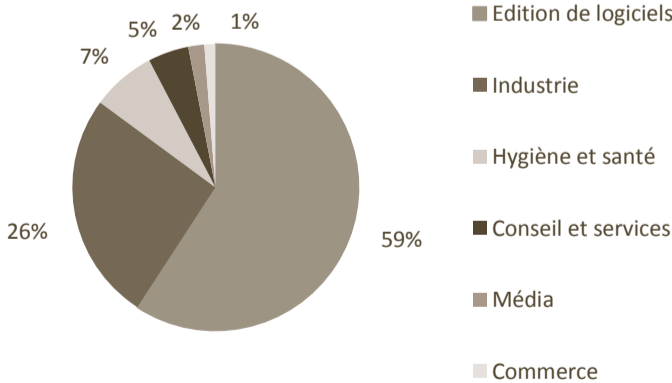
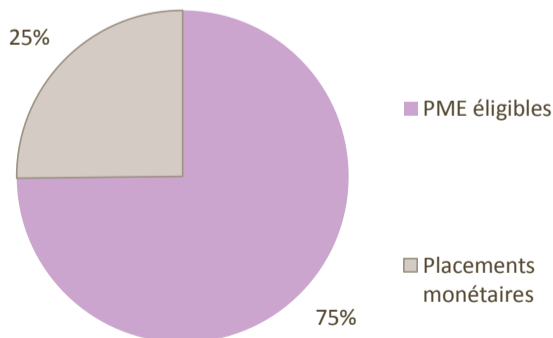
Allocation des actifs du fonds

(source gestionnaire financier)

Répartition par type d'investissement

Portefeuille - répartition sectorielle

Principales lignes



SIDETRADE	11,2%
LEADER PRINT GROUP	9,1%
KAMELEON	8,0%
A&B COUTURE	6,9%
CRYPTOLOG INTERNATIONAL	5,6%
PLEZI	4,0%
VITADX INTERNATIONAL	3,7%
KALRAY	3,3%
SERIOUS FACT	3,0%
SALESAPPS	3,0%

Nombre de sociétés 34

Le fonds d'investissement de proximité (FIP), catégorie de fonds commun de placement à risque, a pour objectif de financer en fonds propres les sociétés non cotées en bourse implantées dans une zone régionale spécifique. L'investissement dans le fonds comporte des risques notamment de perte en capital et d'illiquidité ainsi qu'un blocage de l'épargne sur l'ensemble de la durée de vie du fonds.

Les informations sur les valeurs contenues dans ce document ne sont pas assimilables à des recommandations personnalisées d'acheter ou de vendre ces valeurs et n'ont aucune valeur contractuelle. L'accès à ce fonds peut faire l'objet de restrictions et l'UFF ne peut le proposer à une personne si la loi de son pays d'origine ou de tout autre pays qui lui serait applicable ou s'appliquerait à ce fonds l'interdit. La composition du portefeuille est susceptible d'évoluer dans le temps.

Ce document est établi par l'Union Financière de France Banque à des fins d'information exclusivement. Il contient des éléments d'information et des données chiffrées que l'Union Financière de France Banque considère comme fondés ou exacts au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information publiques, leur exactitude ne saurait être garantie. Toute souscription ne peut être effectuée qu'après lecture du dernier prospectus/règlement du fonds visé par l'AMF, qui détaille, notamment, les principaux risques de ce fonds, la durée de placement recommandée et les frais appliqués. Le prospectus/règlement du fonds, le document d'information clé pour l'investisseur (DICI), ainsi que les derniers documents périodiques, sont à la disposition du public sur simple demande, auprès de l'Union Financière de France Banque ou sur le site www.uff.net. Il est précisé que la consultation de ce document ne vous dispense pas de consulter vos propres conseils afin de vous permettre de vous forger une opinion sur l'adéquation du produit à vos objectifs d'investissement et à votre situation. L'UFF décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments figurant dans ce document. Ce document ne peut être reproduit sous quelque forme que ce soit ou transmis à une autre personne que celle à qui il est adressé sans l'accord exprès de l'UFF. Union Financière de France Banque, 32, avenue d'Iéna 75116 Paris - Société anonyme au capital de 15 467 031,07 € - 473 801 330 R.C.S Paris - Etablissement de crédit agréé auprès de l'Autorité de Contrôle Prudential et de Résolution (www.acpr.banque-france.fr) en qualité de Prestataire de Services d'Investissement.